



DATE DE PUBLICATION : 12/06/2026

Le Directeur Départemental de l'Isère

Délégation de Signature donnée par le directeur départemental de l'Isère à la responsable du service des particuliers de l'Isère

Vu la délégation permanente de signature donnée par Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à **M. Jean-Yves CLAVERIE**, directeur départemental de l'Isère, le 11 mai 2026 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves CLAVERIE, directeur départemental à Grenoble et de M. Joël MANLY, adjoint au directeur départemental de l'Isère, délégation est donnée à **Mme Françoise PRÉVOST**, responsable du service des particuliers à la succursale de Grenoble, et en cas d'absence et d'empêchement à **Mme Stéphanie ROMBI** son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice du service des particuliers.

Fait à Grenoble, le 10 juin 2026

Jean-Yves CLAVERIE